



► BILAN DE MI-MANDAT
Pages 4 - 5



► FÊTES DES ÉCOLES
Page 6



► RD 231 - RD 5
Page 7

○ N°168 | ○ Juillet | ○ 2011

Cantu Lupi



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

35 ans Au service de nos enfants

C'est entourée de sa famille, de ses collègues, de ses amis, de parents d'élèves, du maire et des élus que Geneviève Holubowski, ATSEM, a fêté son départ à la retraite le samedi 25 juin.

Sa vie professionnelle à Chanteloup est indissociable de l'évolution de notre commune. Geneviève a commencé dès l'ouverture de la première classe de maternelle sur Chanteloup, en 1977, sur le site de la mairie, puis a connu l'ouverture de l'école du Loupiot en 1982 et enfin celle du Cantou en septembre 2009. Depuis ce premier jour ce sont 35 années consacrées au seul service de la petite enfance.

Geneviève a aussi fait partie des pionnières lors de l'ouverture du premier « centre de loisirs » de l'époque. Chanteloupienne de longue date, elle a toujours été appréciée de tous ceux qui ont croisé son chemin tant à l'école maternelle,

qu'au centre de loisirs. D'ailleurs lors de cette journée, de nombreux enfants petits et grands représentant plusieurs générations d'élèves ont tenu à être présents afin de la remercier pour sa gentillesse, son dévouement et son sourire.

Durant toutes ces années ses qualités ne se sont jamais estompées. Geneviève a toujours gardé son enthousiasme à veiller au bien être et à la sécurité des enfants qui lui étaient confiés, avec la même motivation, la même disponibilité et la même attention. Nous n'avons d'ailleurs pas de mots assez forts pour saluer son action auprès des enseignant(e)s et de nos bambins.

Geneviève nous vous remercions pour toutes ces années passées auprès de nos enfants, vous souhaitons une bonne retraite et bonne chance pour votre nouvelle vie.

Chanteloup ne vous oubliera pas !



Conseil Municipal du 29 avril 2011

Compte rendu complet et détaillé : affichage municipal

et sur le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr



M. Marcel OULÉS, Maire M^{mes} Pierrette MUNIER, Maryse THEAULT, Viviane LOMAS et Martine BERNADAT, Adjoint(e)s au Maire, M^{me} Marie-Christine BEAUVIRONNET, déléguée, M^{mes} Djamilia ACHOUR et

Véronique TANTER, MM Grégory ATTEBA, Stéphane LAMONTAGNE et Jean-Charles PONSOT Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Bernard BECQUERET (pouvoir Pierrette MUNIER)

M^{me} Florence ALCON (pouvoir Viviane LOMAS)

M. Ali BOUCHAMA (pouvoir Grégory ATTEBA)

M. Cédric MAIRE (pouvoir Marcel OULÉS)

M. Cédric PETEY (pouvoir Véronique TANTER)

M^{me} Natalie TISNÉ (pouvoir Stéphane LAMONTAGNE)

Secrétaire de séance : Mme Pierrette MUNIER

1. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil du 10 février 2011.

2. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion du Trésorier Principal de poste à Bussy-Saint-Georges pour l'exercice 2010.

3. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif du budget communal de l'exercice 2010.

4. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation des résultats du Compte Administratif 2010 au Budget Primitif 2011.

5. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de voter le taux des trois taxes communales.

6. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Budget Prévisionnel de l'exercice 2011 pour un total de 3 925 849, 37 €

7. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création de deux postes d'Adjoint Administratif 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} mai 2011.

8. Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, du principe de prendre en charge 50% du coût du mini-séjour organisé par le CLAJ et fixe en conséquence la participation des familles à 320 € par enfant.

9. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer le droit de préemption urbain pour la parcelle B 368 sise 58 bis, avenue du Bois de Chigny pour un montant de 650 500 €.

10. Le Conseil Municipal, Par 12 voix pour et 4 abstentions, émet un avis favorable à la demande de dérogation au repos dominical de 5 enseignes du « Clos du Chêne » dans le cadre du PUCE.

11. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la dénomination des voiries ci-dessous sur la ZAC du Chênes-Saint-Fiacre pour l'opération Immobilière 3F (35 logements à caractère social).

Rue des Boutons d'Or, Passage des Violettes

12. Le Conseil Municipal prend connaissance, à l'unanimité, des marchés publics passés au cours de l'année 2010.

13. Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable sur le projet PLH de la Communauté d'Agglomération Marne-et-Gondoire pour la période 2011-2017.

14. La Commune de Chanteloup-en-Brie s'associe à la motion votée par le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Mame-et-Gondoire, concernant le maintien du service de radiologie sur le site du futur hôpital de Jossigny.

15. Communications du Maire

Marcel Oulés
Maire

Conseil Municipal du 17 juin 2011



M. Marcel OULÉS, Maire M^{mes} Pierrette MUNIER, Maryse THEAULT, Viviane LOMAS et Martine BERNADAT, M. Bernard BECQUERET Adjoint(e)s au Maire, M^{me} Marie-Christine BEAUVIRONNET, Déléguée, M^{mes} Djamilia ACHOUR, Florence ALCON, Véronique TANTER et Nathalie

TISNÉ, MM Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA, Cédric MAIRE, Cédric PETEY et Jean-Charles PONSOT Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

M Ali BOUCHAMA (pouvoir Stéphane LAMONTAGNE)

Mme Véronique TANTER (pouvoir Maryse THEAULT)

Mme Nathalie TISNÉ (pouvoir Grégory ATTEBA)

Secrétaire de séance : Mme Viviane LOMAS

1. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil du 29 avril 2011.

2. Désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Ont obtenu la majorité absolue et ont été proclamés délégués titulaires, au premier tour: M^{mes} Pierrette MUNIER, Maryse THEAULT, Viviane LOMAS, Martine BERNADAT et M. Grégory ATTEBA.

Ont obtenu la majorité absolue et ont été proclamés délégués suppléants, au premier tour:

M^{mes} Marie-Christine BEAUVIRONNET, Mme Florence ALCON et M. Ali BOUCHAMA.

3. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'ensemble des tarifs municipaux applicables au 1^{er} septembre 2011.

4. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable :

A la création d'une vacation horaire de 18,90 € pour le jury musique.

5. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la décision modificative n°01-2011 du budget communal 2011 portant mouvements de crédits sur la section de fonctionnement et inscription d'opérations patrimoniales sur la section d'investissement.

6. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, les admissions en non valeur proposées par le trésorier public.

7. Approbation de la dotation globale d'équipement 2011 pour la réhabilitation des aires de jeux « place Jacques Tati »

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les travaux de réhabilitation des aires de jeux « PLACE JACQUES TATI » et sollicite l'aide de l'État, au titre de la D.G.E. 2011.

8. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la suppression de postes pour différents services, après validation du Centre de Gestion.

9. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de renouveler la convention avec la G.I.E. COMUTITRES, pour l'année scolaire 2011-2012 et de prendre en charge une partie du coût des abonnements (carte Navigo).

10. Le Conseil Municipal, Par 10 voix pour et 5 abstentions, émet un avis favorable à la demande de dérogation au repos dominical de 3 enseignes du « Clos du Chêne » dans le cadre du PUCE.

11. Approbation du rapport C.L.E.T.C de l'enseignement musical

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport définitif du 07 avril 2011, établi par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.T.C) consécutivement au transfert de l'enseignement musical vers la CAMG.

12. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'adhésion de la commune de JABLINES à la Communauté d'Agglomération Mame-et-Gondoire.

13. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'évolution des statuts de la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire liée à l'arrivée de Jablines.

14. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'extension du périmètre régional d'intervention foncière de Brosse et Gondoire sur Chanteloup-en-Brie, pour une surface d'environ 44,44 ha, recouvrant les zones N / A du PLU, auprès de l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France.

15. Communications du Maire

Marcel Oulés
Maire

Edito du Maire



Les beaux jours sont là! Avec eux, l'envie d'évasion, de repos et d'oubli, pendant quelques semaines, des tracas de la vie quotidienne.

Pendant l'été la vie continue malgré tout. Sur la commune, l'accueil de loisirs et le centre local jeunes permettront à nos plus jeunes et pré-adolescents d'occuper, dans des activités et sorties diverses, leurs journées de vacances.

La période des vacances estivales c'est aussi l'occasion propice d'entreprendre des travaux de voiries pour entretenir et améliorer l'état de nos rues et de nos trottoirs, qui ont eu à souffrir des attaques d'un deuxième hiver, long et rigoureux. C'est pour moi l'occasion de rappeler que lors du vote du budget, 70 000 € ont été provisionnés pour ces opérations de maintenance et de réparation.

Pour sa part, le Conseil général va poursuivre la mise à 2 fois 2 voies de la RD 231, route de Provins. Ces travaux prévoient la création d'un giratoire à l'intersection de la RD 231 et de la RD 5, à la place des feux existants. Ils nécessiteront la fermeture de l'avenue de la Jonchère pendant une durée estimée à 1,5 mois à compter de la mi-juillet jusqu'au 31 août. Un itinéraire de déviation est prévu par l'avenue du Chêne Saint-Fiacre, depuis le Clos du Chêne (voir les infos dans ce numéro). La couche de roulement sera appliquée pendant 2 nuits au mois de septembre.

En pages centrales de ce numéro nous vous proposons un bilan de mi-mandat présentant, à partir du programme sur lequel vous nous avez élus, les actions que nous avons menées et les objectifs atteints, ainsi bien entendu que tous ceux qui restent encore à réaliser durant les 3 années à venir.

Le samedi 25 juin, dans la cour de l'école maternelle du Cantou nous étions nombreux, élus, parents d'élèves, enseignants, chanteloupiens de tous âges, personnel communal, réunis pour dire un au revoir émouvant à Geneviève Holubowski. Après 35 années passées à s'occuper des enfants entrant à l'école maternelle, Geneviève faisait valoir ses droits à la retraite. Comme elle le dit elle-même si joliment « son grand livre d'école se referme ». Alors, au revoir Geneviève, merci pour tout ce que vous avez apporté à la petite enfance. Nous ne vous oublierons jamais.

Il est temps, maintenant pour moi de vous souhaiter, à toutes et tous, de très bonnes vacances et de vous donner rendez-vous à la rentrée afin de finir le temps de l'été par notre traditionnel pique-nique sous la Halle, le samedi 3 septembre.

Bonne lecture de votre *Cantu-Lupi*

Marcel Oulés
Maire



Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont manifesté leur sympathie à l'occasion de mon départ à la retraite. Cela m'a fait chaud au cœur.
Merci à tous.

Geneviève Holubowski

En cette année 2011, vos élus, ont voulu faire avec vous un bilan de mi-mandat. Une présentation, à partir de notre programme initial, des actions menées, des objectifs atteints et de ceux qui restent à réaliser d'ici 2014. Toujours proches de vos préoccupations quotidiennes, nous pensons avoir été fidèles à nos engagements. Nous n'avons entrepris que des actions réalistes avec les moyens dont nous disposons, afin de poursuivre un développement harmonieux de notre village et préserver ainsi, un cadre de vie agréable.

VERT = REALISEE

ORANGE= EN COURS DE REALISATION

BLEU= A VENIR - A L'ETUDE

L'URBANISME ET L'ENVIRONNEMENT

Préserver le bois de Chigny et la vallée de la Gondoire	En cours
Suivre attentivement l'évolution du nouveau projet d'élargissement de la RD 231 (route de Provins) du Val d'Europe à Lagny, en refusant catégoriquement l'ouverture d'une nouvelle voie dans le bois de Chigny	En cours (RD 231) Effectué*
Aider à la réinstallation de la cueillette potagère et maraîchère sur la commune	Effectué (juin 2010)
Modifier le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)	Effectué (2008)
Maîtriser l'intégration de l'habitat dans sa diversité (habitat privé et aidé conformément à la loi de Solidarité et Renouvellement Urbains, dite loi S.R.U.)	En cours
Favoriser la construction de logements économiques pour les primo-accédants de la commune	En cours
Concrétiser le projet de construction d'une résidence Seniors	En cours
Exiger le développement durable (Haute Qualité Environnementale ou label Habitat et Environnement) pour les nouveaux logements	Effectué (Bâtiment BBC)
Implanter une aire de tri sélectif et mettre en place l'opération pour le compostage	Effectué

LES ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX

Construire une école maternelle avec l'aménagement d'un square à proximité	Effectué (2009 - 2011)
Construire une halte-garderie municipale	Effectué (DSP**)
Réhabiliter le groupe scolaire du Loupiot	Effectué (2010)
Agrandir le Centre de loisirs	A venir
Poursuivre la rénovation des bâtiments communaux	En cours
Lancer la deuxième phase d'aménagement du cimetière : reprise des concessions en état d'abandon	A venir
Améliorer l'éclairage public (parking du stade entre autres)	Effectué (2010)
Sécuriser les abords du plateau de jeux près de la salle des fêtes	Effectué (2010)
Entretenir les voiries	Action permanente
Achever le remplacement des canalisations en plomb d'eau potable par des canalisations normalisées	Effectué (Sept. 2011)
Soutenir activement l'Œuvre de l'hospitalité familiale (maison de retraite de Fontenelle) pour permettre la construction d'un établissement moderne	Effectué (2010) Ouverture fin 2012
Etudier l'amélioration des installations sportives	A venir

LA VIE SOCIALE ET LES SERVICES AUX HABITANTS

Etudier la création d'un relais d'assistantes maternelles	A venir
Augmenter le nombre de places d'accueil des jeunes enfants en halte-garderie (de 16 à 24 places)	Effectué (2010)
Soutenir les classes de découvertes et les projets pédagogiques	Action permanente
Maintenir la qualité d'accueil des enfants du périscolaire	Action permanente
Renforcer le réseau de liaisons douces « Marchons vers les écoles »	A améliorer
Poursuivre la politique d'aides aux personnes en difficulté	Action permanente
Renforcer le service de la Culture et développer de nouvelles manifestations	Action permanente
Aider logiquement et financièrement les activités associatives et sportives	Action permanente
Soutenir les demandeurs d'emploi en favorisant le rapprochement avec les entreprises et commerces des deux zones d'activités et des organismes publics	Action permanente

* Délibération du Conseil Général (2009)supprimant la bande d'étude dans le bois de Chigny.

** Délégation de service public pour la gestion.

<u>LA JEUNESSE</u>	
Favoriser la participation des jeunes à la vie citoyenne	Action permanente
Aider au montage de projets	Action permanente
Développer les activités collectives au sein de l'intercommunalité	En cours d'étude
Mettre en place une passerelle entre les grands du Centre de loisirs et les jeunes du Centre local d'animation jeunesse	Action permanente
<u>LA COMMUNICATION</u>	
Améliorer et moderniser l'accueil en mairie	Action permanente
Développer le site Internet de la mairie avec accès aux démarches en ligne existantes	En cours
Maintenir l'ouverture des commissions municipales aux habitants	Effectué
Organiser l'accueil des nouveaux habitants et des réunions publiques	Effectué
Installer des plans d'orientation de la commune	A venir
<u>L'ÉCONOMIE ET LES FINANCES LOCALES</u>	
Développer la Zone d'Activité Economique du Chêne-Saint-Fiacre	En cours
Etendre la Zone d'Activité Economique du Gasset	En cours
Favoriser l'implantation de nouveaux commerces de proximité	En cours
Mettre en place un Contrat Régional pluriannuel avec recherche de financements complémentaires auprès des organismes publics (Conseil général, CAF, DDASS, etc.) pour : l'extension de la Mairie et du Centre de loisirs, la construction de nouveaux ateliers municipaux, l'aménagement de voiries et réseaux	En cours
Contenir l'imposition locale	Maintien des taux de 2006 à 2010
Contrôler en permanence l'adéquation entre les finances locales et l'évolution de la ZAC du Chêne-Saint-Fiacre	Action permanente
<u>L'INTERCOMMUNALITE</u>	
Participer au déroulement du Plan Local de l'Habitat	Effectué
Transport : optimiser les lignes de bus à travers le Plan local des déplacements	En cours
Environnement : développer le maillage des liaisons douces entre les bords de Marne, le bois de Chigny, les vallées de la Gondoire et de la Brosse et les communes de la Communauté d'agglomération	En cours
Assainissement : achever la mise en conformité des réseaux eaux usées, eaux pluviales	En cours
Equipements intercommunaux : après la construction d'une piscine intercommunale à Lagny-sur-Marne, construire un gymnase intercommunal sur Chanteloup	A venir début des études en 2011
<u>D'AUTRES RÉALISATIONS</u>	
Renforcement des moyens humains dans les différents services municipaux	(2009 et 2011)
Création du comité vie citoyenne	(2008)
Favoriser l'entrée scolaire des enfants entre la halte garderie et l'école maternelle	(2010)
Agrandissement et amélioration de la salle informatique (école le Loupiot) et câblage informatique des sites communaux	(2010)
Mise en place d'astreintes hivernales pour le service technique	(2008)
Mise en place d'astreintes permanentes pour le service technique	(Avril 2011)
Transfert de la compétence musique à l'intercommunalité (Mame-et-Gondoire)	(Janvier 2011)
Réorganisation des archives municipales	(Août 2011)
Amélioration de la régie de la salle des fêtes	(4 ^e trimestre 2011)
Remplacement du sol de l'aire de jeux (place Jacques Tati)	(Fin 2011)
Informatisation de la bibliothèque pour mutualiser les différentes ressources	En cours avec la CAMG



Fêtes des écoles

Vendredi 24 juin 2011

dant et après la kermesse, mais aussi aux commerçants qui nous fournissent régulièrement les lots, année après année et ce, pour le bonheur des petits comme des grands. Nous en profitons également pour remercier les parents qui nous régalent tous les ans grâce à leurs talents culinaires.

La flore était, cette année, le thème décoratif de la fête. Les enfants, avec l'aide de leurs instituteurs et de quelques parents sont à l'origine de ces belles fleurs dessinées et peintes.

Les enfants ont fait la queue pour tous les jeux : adresse, sport, devinettes, maquillage... La pêche à la ligne, mise cette année à l'entrée, n'avait plus de lots à 20h00. Quel succès !!

Pas d'accident à déclarer au stand des doudous à enfoncer qui est, lui aussi, arrivé très vite en rupture de stock, de doudous.

L'ambiance était à la fête. Que tout le monde soit à nouveau remercié, et rendez-vous l'année prochaine.

L'équipe coordinatrice des parents d'élèves

Cette année encore, la traditionnelle fête des écoles de Chanteloup a remporté un vif succès, et le soleil était, en plus, au rendez-vous.

Nous devons cette réussite à tous les bénévoles, parents, enseignants, agents municipaux qui ont donné de leur temps avant, pen-

CLAJ VACANCES

Un mini-séjour à Mimizan dans les Landes (40) du 11 au 21 juillet 2011, est organisé par l'équipe d'animation du Claj avec la participation d'enfants de CM2 inscrits à l'accueil de loisirs.

L'hébergement se fera en tente marabout, les déplacements s'effectueront en train.

Les enfants seront encadrés par deux animateurs.

Viviane Lomas
Adjointe chargée
de la jeunesse



Accueil de loisirs

Un spectacle haut en couleurs

Le vendredi 10 juin s'est déroulé le spectacle des enfants de l'accueil de loisirs.

La réalisation de ce spectacle est la suite logique des activités menées par les animateurs, fin 2010, autour de la danse et des cultures sur les différents continents du monde. Après des semaines et des semaines de répétitions, 60 enfants enthousiastes ont participé à la réalisation de cette soirée autour du monde. Deux intervenants extérieurs ont accompagné le groupe pour les tableaux du Freestyle et du Hip-Hop. Un spectacle dynamique, haut en couleurs, une belle réussite !

La Soirée festive s'est clôturée par la dégustation de différentes spécialités culinaires préparées par les parents.

Nous saluons ici l'incroyable talent des enfants, l'investissement de toute l'équipe d'animation, la participation active des parents et la présence des bénévoles pour leur aide précieuse pour les costumes, les coiffures, la décoration et les éclairages.

Un grand bravo à tous et à l'année prochaine pour une nouvelle création.

Maryse Théault
Adjointe chargée
de l'enfance



Cérémonie d'accueil des jeunes majeurs

C'est par une fin d'après-midi tout ensoleillée que deux jeunes de dix-huit ans ont accepté d'être les participants d'un rite de passage solennel et convivial à la fois, organisé par le Comité Vie Citoyenne.

Nous sommes dans la salle du Conseil Municipal. Des adultes « confirmés », parmi lesquels des parents, accompagnent les jeunes pendant cette cérémonie : celle-ci marque en effet l'entrée dans cet âge de la vie qui associe liberté et responsabilité, droits et devoirs. Monsieur le Maire Marcel Oulés, ainsi que Marie-Christine Beauvironnet, ont rappelé les principes essentiels de cet équilibre qui permet le vivre ensemble, et qu'il importe donc de respecter.

Cette accession à la majorité à dix-huit ans, au lieu de vingt et un ans auparavant, existe depuis 1974. Elle concerne tous les domaines de la vie, civile, matrimoniale, et pénale.

Un livret du citoyen, qui développe ce qui a été exposé de vive voix, a été remis à chacun, avec un petit cadeau offert par la Mairie. Un verre rafraîchissant a permis des échanges ouverts.

Bienvenue à ces jeunes dans le monde des adultes !

Jamila Achour
Comité Vie Citoyenne



Service Culturel municipal

Choisissez votre activité préférée et venez vous inscrire Samedi 10 septembre 2011 salle Van-Dongen. Le programme proposé par le service culturel sera prochainement en ligne sur le site internet www.mairie-chanteloup-en-brie.fr.

Votre choix est déjà fait ? Alors téléchargez et retournez le document d'inscription, vous partirez en vacances l'esprit léger d'avoir réservé : les groupes d'âges de minischool, théâtre et art plastiques sont limités.

La Commune recherche actuellement un nouvel enseignant théâtre, le poste est à pourvoir à la rentrée.

Informations / Contact 01 64 12 74 54

Martine Be madat
Adjointe chargée de la culture

Musique en Marne-et-Gondoire

Antenne de Conches/Chanteloup

Les nouveaux inscrits - dans la limite des places disponibles - devront se présenter :

- **Vendredi 2 septembre** de 16 h 30 à 19 h 30, Maison Jean Moulin à Chanteloup
- **Samedi 3 septembre** de 14 h à 18 h, La Grange à Conches

Documents à fournir : photocopie d'un justificatif de domicile et une photo d'identité. Reprise des cours à partir du 15 septembre.

Nous joindre, vous informer :

La Grange, Avenue Marcel Proust à Conches ;
Maison Jean Moulin, 1 rue du moulin Bourcier, à Chanteloup
musconcheschanteloup@marneetgondoire.fr
01 60 07 69 58

Frédéric Gombert, Directeur : 06 79 58 44 00
Yves Buteau, Administration : 06 79 59 85 39

CHANTELOUP-EN-BRIE

FORUM de rentrée

SAM 10 SEPT

SALLE VAN-DONGEN

Association sportive Multisports enfants

- Tennis de table **10 h à 18 h**
- Gymnastique
- Randonnée
- Karaté
- Tennis

Service culturel

- Arts plastiques pour les 6-11 ans
- Minischool Anglais pour les 7-12 ans
- Poterie Modelage enfants et adultes
- Théâtre à partir de 7-8 ans **14 h à 18 h**
- Val de France foot **14 h à 18 h**
- École de Football Championnat adulte Seniors

Dojo club

- Judo
- Ju Jitsu
- Tai Chi Chuan

Chantepatch Patchwork **14 h à 18 h**

RD 231 - RD5 Travaux d'aménagements

Plus d'infos et plan détaillé sur le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr

Le Conseil Général poursuit ses travaux de mise à 2 fois 2 voies de la route départementale 231 (route de Provins).

Des travaux spécifiques doivent être réalisés à l'intersection des RD 231 et RD 5 (avenue de la Jonchère) afin d'aménager un giratoire à ce carrefour, en remplacement des feux tricolores existants.

Le mode d'exploitation retenu par le Conseil Général est la fermeture totale de la RD 5 en direction de Chanteloup-en-Brie et de Montévrain afin de réaliser ce giratoire de jour, entre le 11 juillet et le 31 août 2011. Réouverture de la RD 5 pour le 1^{er} septembre 2011.

Des déviations seront mises en place dans le sens de Lagny-sur-Marne vers Chanteloup-en-Brie et sens Chanteloup-en-Brie vers Lagny-sur-Mame. Ces déviations amèneront les utilisateurs à em-

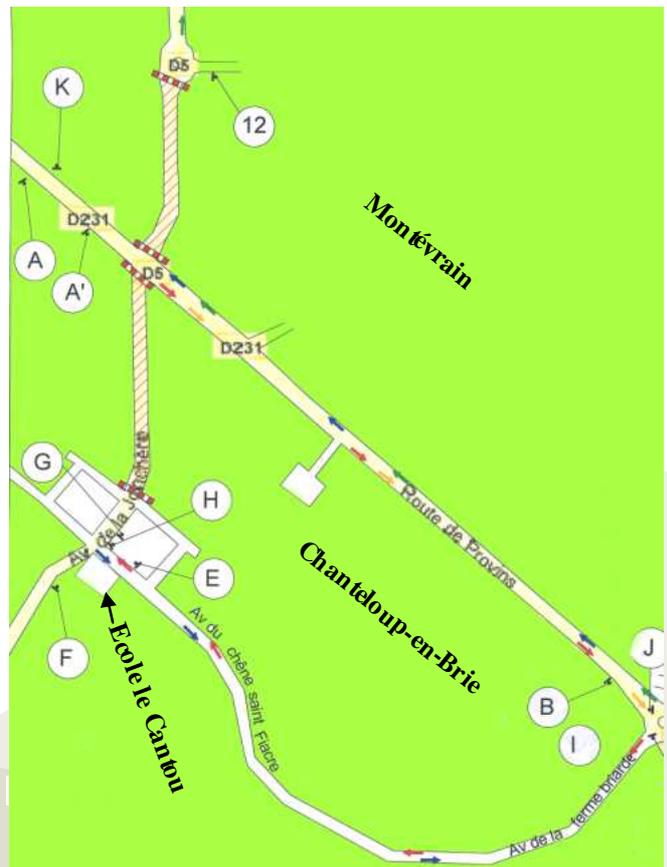
prunter l'avenue du Chêne-saint-Fiacre depuis, ou vers, le centre commercial du Clos du Chêne

Le Conseil Général assure la mise en place de déviations et de la signalétique directionnelle temporaire durant la totalité des travaux, soit jusqu'au 31 août 2011.

Le choix de la date de cette fermeture correspond à la période de vacances scolaires donc pas de gêne au niveau de l'école maternelle du Cantou et aussi à la période des vacances estivales juillet août où beaucoup de monde rejoint son lieu de villégiature.

Conscient que cette fermeture, en changeant nos habitudes, peut provoquer une gêne momentanée, nous vous remercions d'être patients et compréhensifs pendant cette période.

Marcel OULÉS
Maire.





Etat Civil

Nous leurs souhaitons la bienvenue :

Emeline Dupayage.....10 janvier 2011
 Marvin Dalle.....01 avril 2011
 Eloïse Latournerie.....09 avril 2011
 Lana Slé.....16 avril 2011
 Armand Dumont21 avril 2011
 Noéline Maire.....29 avril 2011
 Aydine Jamali Alem.....22 mai 2011
 Louna Lucas29 mai 2011
 Lylia Nguyen.....09 juin 2011
 Alban Vuittenez-Guerin09 juin 2011



Nous leurs souhaitons nos vœux de **bonne ur** :

Adrian Murat & Tiphanie Bloch
 Sylvain Cledel & Anne Lorin
 Stéphane Loupy & Isabelle Nadal
 Sébastien Bachelier & Maria Larrazabal
 Anthony Bizot & Stéphanie Fernandes
 Renald Amory & Nabila Saadaoui
 Yann Tourneux & Daravy Chhim
 Henri Mahoux & Danielle Massard

Chanteloup-en-Brie
Comité Vie Citoyenne

On mange, on danse et on range tous ensemble s.v.p

PIQUE-NIQUE SOUS LA HALLE

Samedi 03 septembre 2011 de 19 h 30 à 2 h

Préparez votre panier repas, vos boissons, vos couverts et venez tous vous restaurer entre amis et voisins pour passer une soirée conviviale.

Des barbecues seront à votre disposition pour vos grillades. Ambiance musicale assurée par un D.J.

Afin de mieux composer les tables, indiquez sur le bulletin-réponse ci-joint, le nombre de participants, et précisez si possible les personnes avec lesquelles vous désiriez être installés.

BULLETIN REPOSE PIQUE-NIQUE à retourner en mairie avant le 15 juillet dernier délai:

NOM :
 NOMBRE DE PERSONNES :
 TABLE DE M.

Infos +



Bibliothèque Municipale
Cartier Bresson

Mercredi 14 h à 17 h
 Vendredi 16 h 30 à 18 h
 Inscriptions gratuites

Encombrants

Lundi 19 septembre

Votre marché

Epicerie-livraison gratuite
 60 bis av. de la Jonchère
 01-64-30-25-77
 7/7 de 7 h 30 à 21 h.

PHARMACIE

avenue de la Jonchère
01-60-31-15-24

Le Lundi de 14h à 20h 30 du mardi au samedi de 9 h à 20 h 30 en journée continue.

Pour joindre la pharmacie de garde :
 Commissariat de police
 9, allée Vieille-et-Gentil - Lagny-sur-Marne. Tél. : 01-64-12-68-68.



Dr DRUET-CAZAS
48, avenue de la Jonchère

01.64.02.03.97
MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné Secteur 1

Organisation de la permanence :
 Les samedis après-midi, dimanches et jours fériés de JOUR uniquement.

Composer toujours notre N° unique : 01-64-30-64-30



Coiffure Clara Andrade professionnelle

43, avenue de la Jonchère
 77600 CHANTELOUP-EN-BRIE
 Tél. : 01 60 31 06 02
 06 76 21 75 67
 E-mail : contact@clara-andrade-coiffure.fr
 www.clara-andrade-coiffure.fr

avec ou sans rendez-vous - du lundi au samedi sans interruption

STEPH COIFFURE



Féminin - Masculin - Enfants
 Séances UV
 4, route de la Ferme-du-Pavillon

01-64-02-98-80

CHANTELOUP HÔTEL **



Route de la Ferme-du-Pavillon
01-64-30-00-00
<http://www.chanteloup-hotel.fr>



Spa Dolce Vita
Votre Paix Polysensorielle

Découvrez une Nouvelle génération de soins SPA Multi-sensoriels pour le corps et l'esprit

Tél. : 01.64.12.52.95
 www.spa-dolcevita.fr
 43 avenue de la Jonchère 77600 Chanteloup en Brie

Arom&sens

Esthétique à Domicile

Sur rendez-vous

Contactez : Vanessa Esthéticienne diplômée

06 61 89 33 36



Les 4 Loups
Crêperie - Salades - Grill
 Parking assuré

Tel. 01 64 30 38 74

37, avenue de la Jonchère - 77600 Chanteloup-en-Brie
 RCS Meaux 505 409 748

TABAC JOURNAUX



POINT POSTE :
 60 bis, avenue de la Jonchère
 01 60 31 15 09

TAXI CHANTELOUP



M. Eric Bon
06-07-23-50-54

ALLO TAXI CHANTELOUP



M. Cyril Tafforeau
06-67-69-88-60
 Taxi 6 places / tous trajets

SPEED PIZZA



Pizza, Sandwichs, Plats
 60 bis, av. de la Jonchère
01-64-30-30-30

Vente à emporter livraison gratuite 7/7
 De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30

Le Cœur de Chanteloup



Boulangerie-Pâtisserie

44 et 46 avenue de la Jonchère
01-60-35-91-01

Ent. JOLIBERT Christophe

Plombier Chauffageiste Entretien

23 allée René Poutain
 Tél. : 06-03-81-72-71
 c.jolibert@sfr.fr
 Agréé : P.G.

SUTY GAMBLAIN

Plombier Chauffageiste Climatisation

22 rue des terres fortes
 Tél. : 01-64-02-31-20
 Fax : 01-60-07-93-77
 Agréé : P.G. hude frigorifique

SARL APC MARTIAL

Artisan Plombier Chauffageiste

19 Avenue du Bois de Chigny
 Tél. : 01-64-02-87-29
 Port. : 06-33-42-11-06

Lubaki Service

Ménage, jardinage, bricolage

Tél. : 06-29-11-84-00
 lubakiservice@gmail.com

ENTREPRISE FRANCOIS
 François LUBAKI
 PEINTRE DECORATEUR

8, rue de la ferme du pavillon
 77600 Chanteloup en Brie
 Tél : 06.35.47.19.14
 www.lubakiservice.com

Gaëlle Guertau

Ostéopathe

21 rue des terres fortes
 Tél. : 01-72-84-87-20
 : 06-09-62-76-08
 Gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr

Cabinet d'infirmier

Mme Gaudet—M. Pancaldi

21 rue des Terres Fortes
 Port. : 06-64-50-75-09
 Port. : 06-16-80-92-72

MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 17 h - 19 h
 Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h
 Vendredi : 9 h 30 - 12 h
 Samedi : 9 h 30 - 12 h
 (uniquement l'état civil) Ouvert les samedis de juillet et fermé les 6, 13 et 20 août 2011

Numéros utiles

Secrétariat : 01.64.12.74.50
 Comptabilité : 01.64.12.74.51
 Cabinet du Maire et urbanisme : 01.64.12.74.52
 Culture : 01.64.12.74.54
 Péri scolaire : 01.64.12.74.58

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication : Marcel Oulés, Maire
 Comité de rédaction : Pierrette Munier, Maryse Théault, Viviane Lomas, Marie-Christine Beauvironnet, Jamila Achour.

Coordination : Service Communication
 Tél : 01.60.31.05.91
 Impression :
 Dépôt légal : 1980-3